

## Les ouvrières polonaises en France dans l'entre-deux-guerres. Quelques fragments d'histoires de ces inconnues...

Elżbieta Łątka

Uniwersytet Jagielloński, Université Charles de Gaulle Lille 3

*Synergies Pologne* n° spécial - 2011 pp. 57-62

**Résumé :** La situation économique de Pologne dans l'entre-deux-guerres favorise une grande migration. La majorité des migrants agricoles qui arrivent en France sont des femmes. Le gouvernement français crée « Comité d'aide et de protection des femmes immigrantes » pour aider les ouvrières à faire face aux problèmes, comme exploitation économique et sexuelle, l'isolement. Julie Duval, inspectrice de ce comité en Indre-et-Loire, est médiatrice entre les ouvrières et leurs patrons : elle reçoit des lettres des immigrantes, elle les visite à l'hôpital... Les lettres de Weronika, Wiktoria, Karolina et Marianna nous donnent la possibilité de connaître un peu l'histoire de ces femmes inconnues.

**Mots-clés :** ouvrières polonaises, France, exploitation économique, isolement, Julie Duval

**Abstract:** Economical situation in Poland during the interwar period is leading to the noticeable migration. The majority of farm workers who come to France are women. French government founds « Comité d'aide et de protection des femmes immigrantes » in order to help women to face up such problems as economical and sexual exploitation and isolation. Julie Duval, inspector of this committee in Indre-et-Loire, is a mediator between the workers and their employers : she gets the letters from the immigrants, she visits them at hospitals. The letters from Weronika, Wiktoria, Marianna and Karolina give us a possibility to learn a little bit about the history of these unknown women.

**Keywords:** Polish women workers, France, economical exploitation, isolation, Julie Duval

En 1918, la Pologne qui retrouve son identité territoriale, connaît une situation économique extrêmement difficile. Cela favorise une importante immigration. Des travaux ont été consacrés à ce sujet, notamment par J. Ponty (1988). Nous nous intéressons ici aux Polonais qui signent des contrats pour travailler dans les campagnes françaises à partir de 1919.

La majorité des migrants agricoles sont des femmes qui remplacent la main-d'œuvre dans les départements touchés par le désastre humain de la guerre, la baisse de la natalité et l'exode rural des jeunes garçons. Elles sont engagées en Pologne pour faire en France un travail d'homme, mais elles sont moins payées puisqu'elles sont des femmes (April, 2011).

Les problèmes auxquels les ouvrières agricoles doivent faire face en France, comme la double exploitation économique et sexuelle ou l'isolement, attirent l'attention du gouvernement polonais. Un « Comité d'aide et de protection des femmes immigrantes » est créé par l'arrêté du 28 décembre 1928 (Hübscher, 2005 : 218). Il est présidé par le Préfet et composé de bénévoles dont une inspectrice parlant polonais. L'organisation est chargée de surveiller les ouvrières étrangères afin qu'elles remplissent leur contrat et de régler les litiges entre les salariées et leurs employeurs (Hübscher, 2005 : 218). D'après R. Hübscher, ce comité qui devait être mis en place dans chaque département en France, reste souvent fantomatique. Tel n'était pourtant pas le cas en Indre-et-Loire, où le comité fonctionna extraordinairement bien.

### Julie Duval, l'inspectrice

Nous ne savons pas grand-chose de Julie Duval. Elle habitait probablement Tours ou dans ses environs. Son bureau se trouvait au 4 de la rue de Bordeaux à Tours. Elle parlait polonais, et sa connaissance de cette langue était d'une qualité qui laisse supposer que l'inspectrice venait d'une famille polonaise immigrée en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Peut-être était-elle une Polonaise qui avait épousé un Français ? Elle a effectué un travail exceptionnel dont elle nous a laissé des traces : des milliers de notes, un dossier épais pour chaque immigrée dont elle s'est occupée entre 1930 et 1934. Dans les dossiers, on trouve des statistiques, des contrats de travail, des livres de paye, de la documentation administrative et bien sûr les lettres de ces immigrées.

En 1934, le rapport annuel de Julie Duval prouve l'immensité de son implication. Elle a accueilli à la gare environ 206 ouvrières arrivées après avoir signé un contrat de travail avec un employeur français. Dans son bureau, elle a reçu 481 visites de patrons et 781 visites d'ouvrières. Elle a reçu 1592 lettres et en a envoyé 1601. Elle a rendu visite à 238 ouvrières à l'hôpital, dont 28 avaient accouché dans la solitude (Hübscher, 2005 : 226). Nous ignorons qui elle était, mais nous savons à quel point elle était une «mère», une «maman» pour ces immigrantes polonaises en France. Elle était la seule personne à laquelle celles-ci pouvaient se plaindre des mauvais traitements qu'elles enduraient et avec laquelle elles pouvaient parler en polonais. Julie Duval savait lire des lettres écrites avec toutes les fautes d'orthographe et de grammaire possibles par des femmes presque analphabètes, sur de petits bouts de papier arrachés à un cahier, et qui de temps en temps portaient les traces de larmes versées.

Le rôle de médiatrice n'était pas facile. «Au début de mes occupations, je prenais aussi pour argent comptant toutes les plaintes des ouvrières. J'ai appris depuis à être prudente dans mon jugement» (selon Hübscher, 2005 : 226). D'un côté, elle savait que les plaintes pouvaient avoir de vrais motifs. De l'autre, elle se rendait compte que les patrons n'étaient pas toujours coupables. Le grand souci de Julie Duval était la conduite des jeunes filles arrivées de Pologne. Cette préoccupation montre qu'elle s'est sentie comme une vraie mère pour ces jeunes Polonaises, même si elle a eu une attitude moralisante et a cru que la religion pouvait résoudre tous les problèmes.

### Les femmes polonaises

Elles quittent une grande pauvreté et une société très traditionnelle. Elles ont une vingtaine d'années. La décision de travailler à l'étranger est liée à la situation de leur

famille, et apparaît souvent comme la solution pour remédier à une situation matérielle invivable de la famille. C'est aussi parfois le moyen pour ces jeunes femmes de s'émanciper et d'échapper à la tutelle parentale ou maritale. L'arrivée en France se solde souvent par une déception tant pour ces jeunes filles que pour leurs employeurs. Les ouvrières leur paraissent trop fragiles pour le travail qui les attend. Les jeunes femmes, quant à elles, trouvent le travail trop pénible, même si elles sont déjà habituées aux travaux de la campagne. De plus, entre les immigrantes et leurs patrons, l'incompréhension est grande. La barrière linguistique en est la raison la plus évidente : les Polonaises, dans leur majorité, ne connaissent pas un mot de français et se sentent isolées de leur culture, souvent seules dans le village français. Julie Duval reste leur seul contact. Les modes de vie et les pratiques alimentaires sont aussi une source de problèmes.

Les lettres reçues par Julie Duval parlent surtout de patrons «méchants», du manque de revenus, des viols, des grossesses. Les femmes traitent Julie Duval comme la seule personne capable de les aider. Les lettres signalent des contacts proches, presque amicaux. Les ouvrières envoient à Mme Duval des cartes de vœux pour Noël et pour le Nouvel An. Elles l'invitent à venir à la ferme pour avoir la possibilité de parler avec elle en polonais. Elles n'oublient pas de la remercier pour une nouvelle place de travail ou pour son intervention quand il y a eu conflit entre elles et leurs patrons.

Voici quelques fragments d'histoires de ces immigrantes perdues dans la campagne française :

### **Weronika**

Elle a 25 ans, elle vient de Dąbrowa, une ville située non loin de Tarnów. Elle y habitait avec ses parents, elle a un frère qui voudrait venir en France. C'est tout ce que dit la note rédigée par Julie Duval. La grande pauvreté de sa famille est la raison de son immigration. Elle arrive en France en février 1931, et elle voudrait faire venir son frère et sa sœur. Elle-même cherche une place pour eux avec l'aide de ses patrons et sollicite aussi l'inspectrice. Elle voudrait que sa sœur ait un travail non loin d'elle pour qu'elles puissent fréquenter la même église. Les problèmes commencent dès que la sœur de Weronika arrive. Józefa est maltraitée, elle travaille dur et subit des violences de la part de son patron et de ses ouvriers. Weronika, cherchant à aider sa sœur, contacte Julie Duval, leur unique recours. Weronika décrit la situation de sa sœur dans des mots simples, émouvants :

« Chère Madame et notre Mère à toutes! Dans les premiers mots je vous remercie pour ma place ici parce que je suis bien ici et je suis contente mais j'ai reçu de ma sœur une lettre très triste et blessante je suis partie d'elle ils ont voulu la forcer à faire la pute, elle a essayé de se défendre après. Ils l'ont battue horriblement et elle a saigné, quelque part. Ils ont fermé sa chambre et ils n'ont pas voulu la laisser tranquille. Ils ont voulu qu'elle travaille encore je ne sais pas elle m'a écrit sa avec la souffrance, qu'elle n'en peut plus parce qu'elle a écrit des lettres au bureau et qu'elle n'a pas eu de réponse alors elle veut se suicider alors ma Chère Madame et notre Mère à toutes il faut que vous vous occupiez de ça et que vous la libérez de cette place parce qu'elle est venue travailler et mais pas pour souffrir, pas pour qu'ils la traitent comme ça. Je vous salue bien et répondez-moi s'il vous plaît. Weronika » envoi à Mme Duval.

### Wiktorina

«Je suis venue de Pologne en 1928, et j'ai travaillé chez un veuf. Il a promis de m'épouser et il voulait coucher avec moi. (...) je ne pouvais pas me défendre, et il m'a violée et maintenant j'ai un enfant de 6 mois», écrit Wiktorina. C'est un extrait de la lettre adressée à la Protection polonaise à Paris, transmise à Julie Duval. Le cas de Wiktorina montre que son enfant est le fruit d'un viol. Elle et le bébé ont été abandonnés par le père de l'enfant.

Wiktorina n'est pas la seule à rencontrer ce genre de problème. Julie Duval accompagne souvent les femmes à la maternité. Elles souffrent, elles sont totalement perdues et elles espèrent son aide. Etre une fille-mère n'a jamais été facile. Etre une fille-mère et une immigrée solitaire l'est encore moins. Les femmes sont obligées de continuer à travailler et n'ont pas même le temps de retrouver leur condition d'avant la grossesse.

### Karolina

Elle travaille dur, mais elle veut changer de travail. Il semble qu'elle ait fait une erreur qui a coûté cher à ses patrons : «S'il est possible de réparer ce que j'ai fait... je ne savais pas que mon patron perdrait autant d'argent». On n'a pas de lettre des patrons de Karolina adressée à Julie, mais on peut supposer que Julie informe Karolina qu'il y a un problème grave. La Polonaise ne parle pas français ce qu'indique une autre lettre : «Je vous écris et vous demande d'envoyer 600 francs à mes parents, parce que je n'ai pas appris à parler français et que je ne peux pas envoyer d'argent(...)» Elle est aussi fière d'elle-même : «Maintenant, ils ont une autre servante, mais je pense qu'elle ne va pas tenir : elle est déjà fatiguée, et on fait à deux le travail qu'avant je faisais toute seule!» Elle demande aussi de l'aide pour sa sœur : «Pourriez-vous lui trouver une place ? Elle peut m'envoyer les papiers nécessaires».

Les lettres de Karolina montrent aussi la perplexité qui caractérise souvent ces femmes immigrées : la majorité d'entre elles n'est pas capable de se débrouiller dans la nouvelle réalité. Cet échange de lettres permet aussi d'apprécier le travail de Julie Duval : elle est une médiatrice qui traduit, qui envoie de l'argent et qui intervient dans les situations délicates.

### Marianna

Les filles polonaises travaillent de temps en temps chez des patrons d'origine polonaise. Dans ce cas, la situation est plus simple pour elles : elles sont moins isolées que chez des propriétaires français et la communication avec le patron est beaucoup plus simple. L'intervention de Julie Duval semble, a priori, superflue. Mais ce n'est malheureusement pas toujours vrai.

Marianna travaille chez un patron polonais qui embauche aussi d'autres Polonais. Le patron n'est pas content de son travail : « Je ne veux pas la garder plus longtemps, parce qu'elle ne travaille pas et qu'elle pousse à la révolte les autres ouvriers ».

Il est évident que Julie a essayé de calmer la situation et d'encourager le propriétaire à garder Marianna jusqu'à la fin de son contrat et celle-ci à l'effectuer. L'histoire de l'ouvrière paresseuse et du patron mécontent paraît banale. Mais ce n'est pas la fin de l'histoire de Marianna. Le 14 janvier, Marianna quitte brusquement son patron.

Quelques jours plus tard, le fermier enlevait la glace d'une mare située à côté de sa maison quand « Son attention fut, soudain, attirée par la vue d'un objet assez volumineux qui apparut sur la surface de l'eau et qui n'était autre que le cadavre d'un enfant nouveau-né. » L'enquête menée par la police auprès des domestiques de J.P. démontra que c'était l'enfant de Marianna. Avait-elle tué son enfant? « J'ai déjà 3 enfants, cela m'aurait été bien égal d'en avoir un de plus (...) Au moment de la venue au monde du bébé, j'ai perdu connaissance et quand je suis revenue à moi, je constatai qu'il ne donnait plus signe de vie. Poussée par une force inconnue, je cachai le petit cadavre et je le jetai dans la mare voisine de la ferme» déclara ensuite Marianna à la police.

Julie Duval contacta un avocat et obtint la permission de voir Marianna en prison. Quelle fut la fin de cette histoire ? Nous ne le savons pas.

Elles étaient venues en France pour travailler, non pas pour souffrir, comme l'écrit Weronika. Pour prendre leur destin en main. Pour être indépendantes. Pour venir en aide à leur famille. Les raisons sont aussi nombreuses que le nombre des femmes anonymes qui ont travaillé dans les campagnes françaises dans l'entre-deux-guerres. Isolées et exploitées, elles trouvent parfois la force de s'émanciper, elles attendent parfois l'aide de quelqu'un. Leurs lettres montrent leur impuissance et leur désarroi dans un milieu étranger. Elles ne peuvent pas se débrouiller seules parce que la réalité leur paraît étrange et effrayante, et que leur ignorance du français bloque la communication entre elles et leurs patrons. Certaines d'entre elles trouvent pourtant les moyens d'améliorer leur situation. Elles demandent des augmentations de salaire et l'amélioration de leurs conditions de vie. Comme les agriculteurs n'arrivent pas à satisfaire leurs exigences, ce sont eux qui écrivent à Julie Duval pour qu'elle instaure une médiation entre eux et les ouvrières. Parfois les Polonaises ne sont pas capables de s'adapter à cet environnement étranger et veulent rentrer dans leur pays. D'autres trouvent l'amour et le bonheur en France. Seule Julie Duval aurait pu nous raconter ces histoires dans leur intégralité. C'est, en effet, elle qui a lu toutes les lettres, qui est intervenue dans de nombreuses situations, qui a accompagné les filles à l'hôpital et même en prison. Malheureusement, nous n'avons que peu de détails sur cette personne dévouée, courageuse et mystérieuse.

## Bibliographie

April Sylvie, *Des femmes polonaises dans les fermes des Pays de la Loire* [w :] *Polonia. Des Polonais en France de 1830 à nos jours*, sous la direction de Janine Ponty, Montag, Paris 2011, pp. 80 à 87.

Hübscher Roland, *L'immigration dans les campagnes françaises*, Paris 1996.

Ponty Janine, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris 1988.

Ponty Janine, *L'immigration dans les textes, France, 1789-2002*, Paris 2003.

## Sources

Archives Départementales de l'Indre-et-Loire à Tours

10M117 : Office départemental de la main d'œuvre agricole, création et fonctionnement : correspondance, circulaires, comptes rendus des réunions des bureaux départementaux, 1910-1939.

10M 118 : Office départemental de la main d'œuvre et de l'immigration agricoles, placement: dossiers nominatifs d'ouvrières polonaises, tchécoslovaques et yougoslaves, 1930-1933.

10M 119 : Comité d'aide et de protection aux femmes immigrantes employées en agriculture, fonctionnement.

Instructions, lois, correspondance avec des consulats de pays étrangers, correspondance avec les employeurs et les ouvrières, 1928-1934.

10M 120 : Comité d'aide et de protection aux femmes immigrantes employées en agriculture, fonctionnement.

États statistiques, rapports d'activité, 1930-1934.

10M 121-124 : Comité d'aide et de protection aux femmes immigrantes employées en agriculture, placement.

Dossiers nominatifs des femmes étrangères immigrées en Indre-et-Loire (classement alphabétique), 1930-1935.

121 : A - B

122 : C - D

123 : E - J

124 : K.